Système d'assainissement 2023
AUTERIVE
Réseau de type Mixte

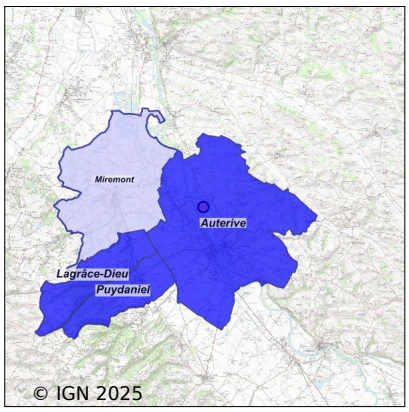

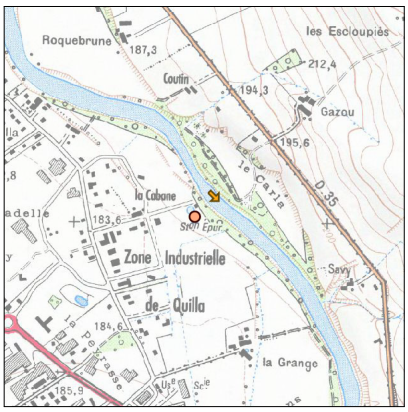

Station : AUTERIVE

Code Sandre	**0531033V002**
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA
Nom de l'exploitant	SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA
Date de mise en service	novembre 1993
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	10 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	600 Kg/j
Charge nominale DCO	1 200 Kg/j
Charge nominale MES	700 Kg/j
Débit nominal temps sec	2 000 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux, Filtration à bande, Stockage boues liquides
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	575 642, 6 253 279 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Ariège

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Auterive depuis 1964
100% de Lagrâce-Dieu depuis 2000
5% de Miremont depuis 1964
100% de Puydaniel depuis 2003

Raccordements des établissements industriels

PROCOLOR depuis 1991
RECA depuis 1993
S.A. SIMALUX depuis 1964
SOLEVAL depuis 2004
SUPERVOX depuis 1993

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau de collecte est mixte, en majorité séparatif (66Km de réseau).

Une partie est unitaire dans la zone industrielle. Le réseau draine des eaux claires parasites. Des travaux de mise en séparatif d'une partie de la zone ont été réalisés mais ne seront effectifs qu'après le raccordement de la future station.

En 2023, 4598 m3 ont été déversés au milieu naturel, soit 0.7% du débit total annuel.

Une révision du Schéma directeur EU et EP est envisagée en 2024.

12 postes de relevage sont présents sur le réseau d'assainissement.

Deux d'entre eux (Sablon et Pompiers) sont supérieurs à 2000 EH et sont équipés d'un caisson de comptabilisation.

Un déversoir d'orage (Halle) et le PR de la station (A2) sont également pourvus de mesures.

Ils ont été contrôlés par le SATESE dans le cadre de la validation courante de l'autosurveillance, les mesures sont justes et cohérentes.

Les interventions sur le réseau EU sont majoritairement curatives.

Une convention de rejet avec la société SOLEVAL (mesure de débit + préleveur) est signée entre le maître d'ouvrage et l'industriel.

Station d'épuration

La création d'une nouvelle station d'épuration de 23 000EH est toujours d'actualité.

Le choix des entreprises est finalisé, les travaux devraient débuter en 2024 pour une fin des travaux estimée en 2025.

Cette station est équipée d'une télésurveillance. La station reçoit en moyenne 1700 m3/j. L'hydrocyclone (séparateur à sable) a été renouvelé.

La régulation du bassin d'aération est désormais assurée par une sonde Redox (démarrage turbines) couplée à une sonde Oxygène (arrêt aération).

Depuis on constate une baisse du temps de fonctionnement des équipements (en moyenne -2h/ jour) et de la consommation en énergie.

Le clarificateur est propre, il présente peu de remontées de boues.

Les cheminées d'aspirations sont nettoyées 3 fois par semaine afin d'éviter le désamorçage des pompes d'aspiration du bassin.

Un traitement du phosphore au Chlorure ferrique a été installé en Novembre.

Le traitement des boues par presse à bandes permet de mieux gérer les quantités à évacuer (3 à 4 bennes par semaine).

Toutefois, la configuration de la canalisation d'évacuation des boues (coudes) n'est pas optimale et entraine une

usure prématurée des équipements (pompe gaveuse).

Afin de soulager l'installation, un anneau de lubrification par polymère va être installé sur la canalisation d'évacuation des boues.

Il reste actuellement sur site, deux géotubes remplis de boues.

Les opérations d'autosurveillances sont globalement bien réalisées toutefois le manuel d'autosurveillance nécessite une mise à jour globale.

La charge hydraulique moyenne mesurée en 2023 est de 85% et le taux de charge organique moyen est de 90% (96% pour les MES).

Sous produits

Les refus de dégrillage sont traités par incinération à la SETMI.

Les graisses et les sables sont évacués par pompage vers Ginestous.

D'après les données de l'exploitant, 122.28 TMS de boues ont été évacuées et traitées sur des plateformes de compostage (Roquefort sur Garonne).

La quantité de boues évacuée est en adéquation avec la production de boues théorique (135 TMS).

Données chiffrées

Année d'activité 2023 - Possibilité de déversement par temps de pluie

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	1 690 m3/j	85 %			1 740 m3/j	
DBO5	540 Kg/j	90 %	320 mg/l	98 %	9,2 Kg/j	5,5 mg/l
DCO	1 330 Kg/j	111 %	810 mg/l	92 %	110 Kg/j	60 mg/l
MES	700 Kg/j		420 mg/l	95 %	35 Kg/j	18,7 mg/l
NGL	126 Kg/j		76 mg/l	89 %	13,4 Kg/j	7,9 mg/l
NTK	125 Kg/j		75 mg/l	93 %	9,3 Kg/j	5,5 mg/l
PT	16,2 Kg/j		9,7 mg/l	66 %	5,5 Kg/j	3,2 mg/l

Indice de confiance

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5

Pollution traitée

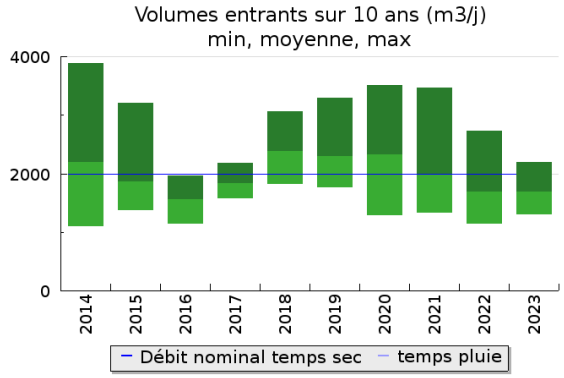

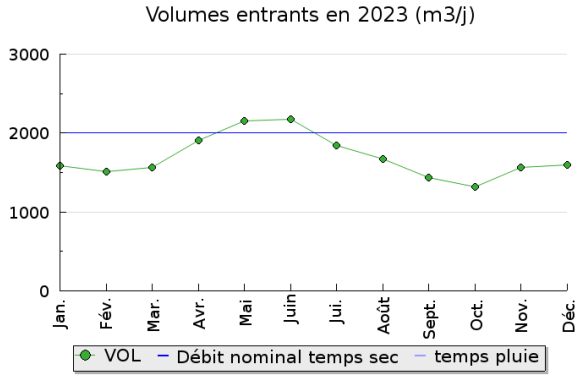

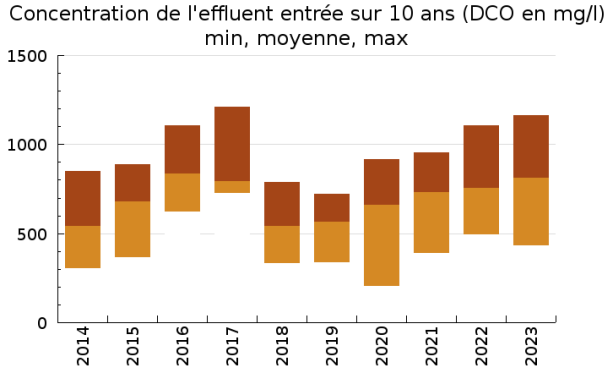

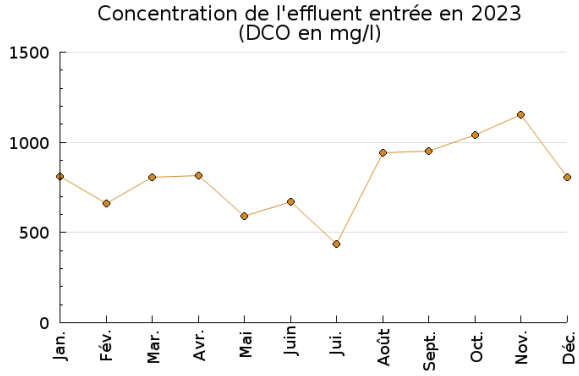

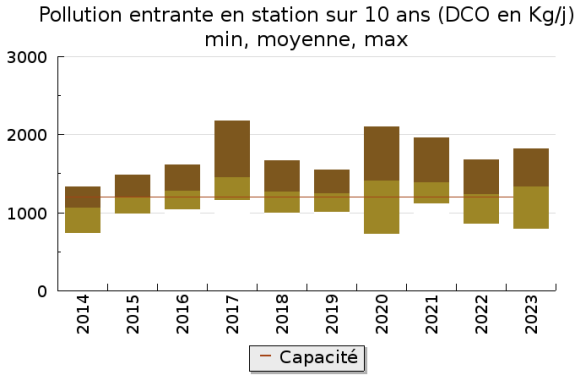

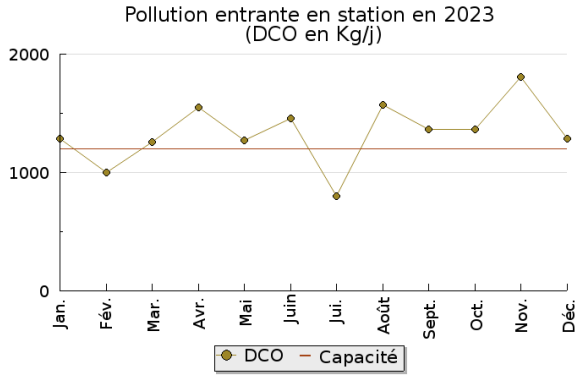

Pollution éliminée

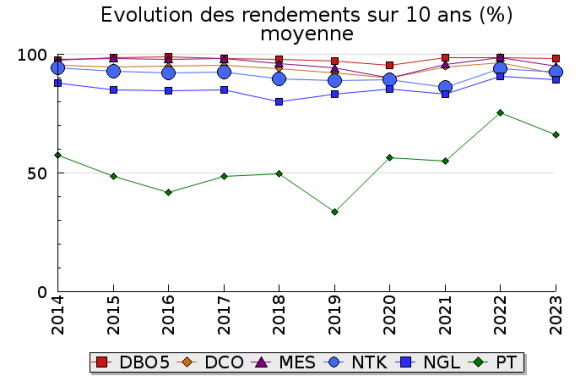

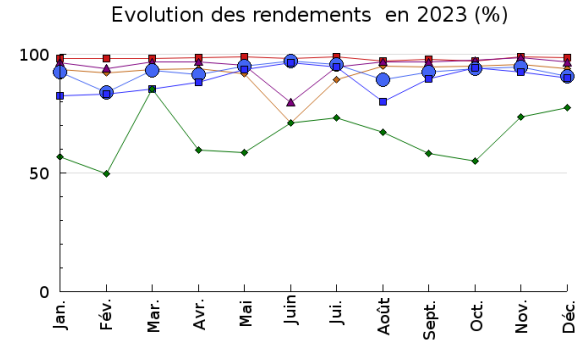

Pollution rejetée

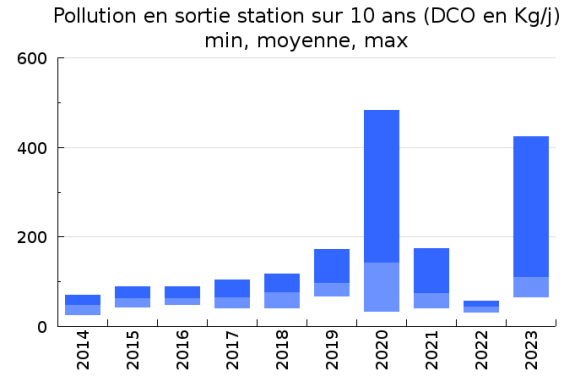

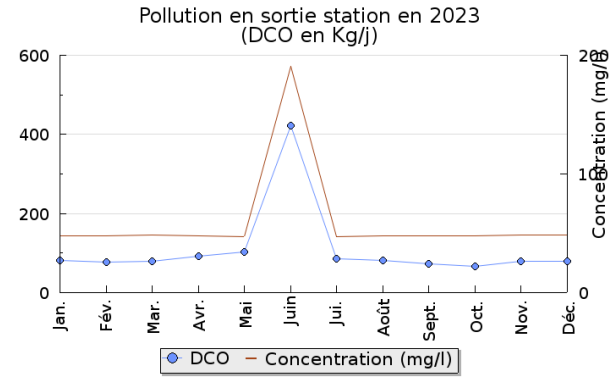

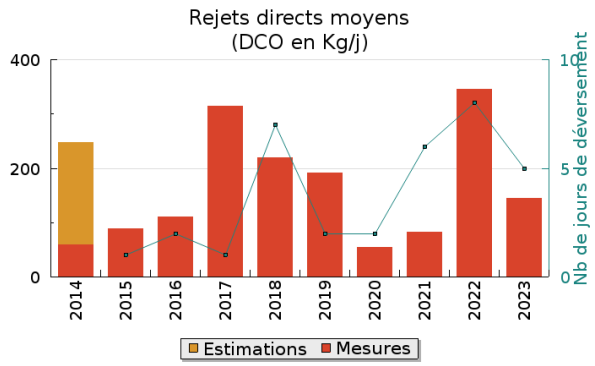

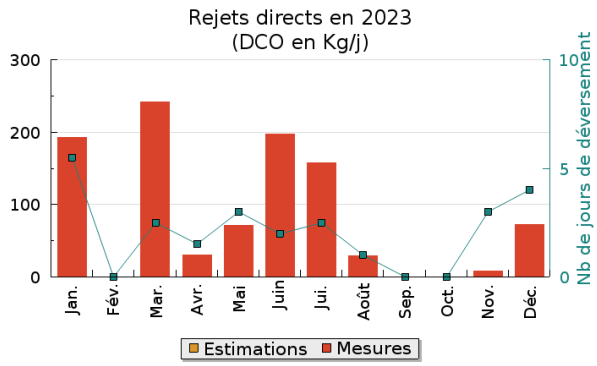

Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)

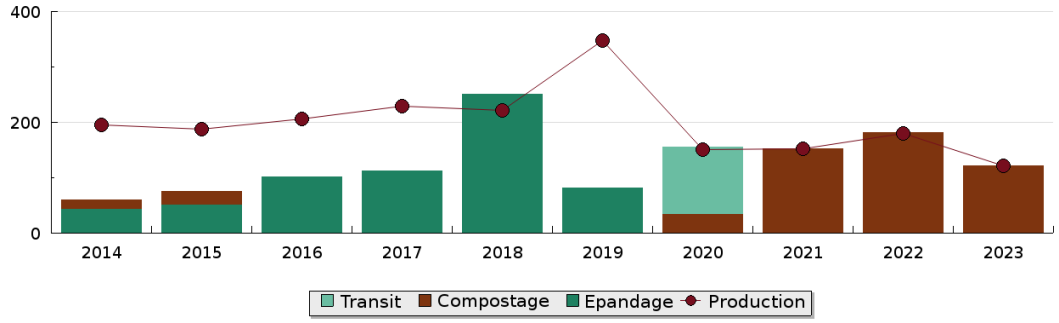

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http ://adour-garonne.eaufrance.fr).

Accés à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0531033V002